

1. Question au rectorat concernant les systèmes d'information de l'Université

La réponse du rectorat à la question de membres de l'Assemblée a suscité un vif débat. La phrase « *Le SI Finances est opérationnel pour la majorité de ses fonctionnalités (comptabilité, paie, élaboration budgétaire, reporting budgétaire)* » n'a pas convaincu les membres de l'Assemblée qui ont exprimé leurs difficultés à utiliser les outils à disposition. Plusieurs membres ont fait part de cas concrets de dysfonctionnement après plus de 5 mois de déploiement du système. Le directeur de la Division comptabilité et gestion financière, Raphael Ferrillo a répondu aux questions. Face au nombre de cas évoqués, il a été décidé qu'un point serait inscrit à l'ordre du jour de la séance du 26 juin afin de revenir sur le sujet et de le traiter de manière plus approfondie.

2. Plan stratégique de l'Université

La Rectrice a présenté les intentions de politique générale de son mandat, inscrites dans le plan stratégique. L'Assemblée a remercié la Rectrice de consulter l'Assemblée sur une première ébauche du plan stratégique avant le préavis prévu le 26 juin, après consultations du CRD (Conseil Rectorat Décans) et du COSt (Conseil d'Orientation Stratégique).

Les différents corps se sont exprimés. Il a été notamment demandé par le CCER que l'aspect environnemental soit intégré de manière plus transversale dans le document, la question écologique ne pouvant se limiter à un seul thème. Il a également proposé une réflexion sur la manière d'accompagner la transformation sociétale liée à l'intelligence artificielle intégrative, en incluant les aspects environnementaux d'un tel développement. Le corps étudiant souhaiterait des propositions concrètes sur l'employabilité et l'organisation des stages. Il a également demandé, au nom de l'excellence démocratique mentionnée dans le plan, une consultation élargie sur les aménagements liés au Campus. Le PAT souhaite que l'amélioration de la formation continue du PAT soit ajoutée à l'amélioration des conditions de travail et que ce point ne soit pas seulement réservé aux membres du CCER. Du côté des professeur-es, une remarque a été faite sur la notion de valeur, et formulé le souhait que les concepts du plan soient plus aiguisés, s'agissant parfois plutôt de compétence ou de comportements que de valeurs.

La Rectrice a pris bonne note de ces remarques tout en relevant qu'il ne sera pas possible de tout mentionner dans le plan stratégique. Un calendrier des mesures complètera le plan afin de permettre à l'Assemblée de suivre les engagements pris et la progression des objectifs.

3. Règlement de la Commission de Gestion des Taxes Fixes (CGTF)

En juin 2023, le vote sur le Règlement de la CGTF avait été reporté à une séance ultérieure. Lors de la séance, il est apparu que certains aspects du règlement posaient toujours des problèmes à certaines associations. Forte de ce constat, l'Assemblée a décidé de mettre en place un groupe de travail afin de discuter avec la CGTF et les représentant-es des associations pour trouver un compromis et présenter un règlement fédérateur lors de la séance du 26 juin. Le groupe de travail est composé comme suit :

Mme Marchesini et M. Gigli pour le corps étudiant ;

M. Gaponenko pour le CCER ;

M. Roux pour le corps professoral ;

Mme Cuman pour le PAT.

4. Commission chargée d'établir un règlement pérenne de la procédure de désignation de la rectrice ou du recteur

Lors de la précédente séance, l'Assemblée a décidé de créer une commission chargée d'établir un règlement pérenne de la procédure de désignation de la rectrice ou du recteur. Il restait à en fixer formellement la composition et les personnes suivantes ont été désignées :

Mmes Berrada et Amoune et M. Martin pour le corps étudiant ;

M. Flückiger pour le corps professoral ;

MM. Gaponenko et Giarrizzo pour le CCER ;

Mme Michelet pour le PAT.

5. Occupation des locaux d'Uni Mail par la coordination étudiante pour la Palestine et travaux du comité scientifique

La discussion a fait l'objet d'une communication de l'Assemblée à la communauté universitaire (lien ?). Pour de plus amples informations, le procès-verbal de séance détaillera les différentes interventions. Il sera disponible dès son approbation, le 26 juin.

6. Motion « Pour la réaffirmation des valeurs de l'Université dans le cadre de la manifestation en soutien à la Palestine »

Cette motion a provoqué de vifs débats au sein de l'Assemblée. Elle arrivait à une heure tardive, après la discussion sur l'occupation des locaux d'Uni Mail par la CEP et les explications de la Rectrice. En raison de certains points rendus caduques par les récentes communications du rectorat, il semblait difficile de trouver un accord et elle a été retirée à l'initiative de ses auteur-es.